

Un Congrès historique de notre mouvement

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

Cinquante-sixième année. — N° 362

JEUDI 28 MAI 1953
LE NUMERO : 20 francs

Fondé en 1895 par Louise MICHEL et Sébastien FAURE

Pour un 3^e Front Révolutionnaire International

INTERNATIONALE
ANARCHISTE

APRÈS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

La bourgeoisie la plus réactionnaire déclenche la crise

ORS de la dernière crise qui devait mettre Meyer au pouvoir en remplacement de Pinay, nous précisions que le régime tenait en réserve plus d'une équipe possible, mais que chaque changement se traduirait par une orientation plus nettement réactionnaire. Nous disions encore que la bourgeoisie française freinera le plus longtemps possible la marche vers un fascisme authentique, malgré que les conditions économiques du stade actuel du capitalisme requièrent la planification et la concentration du pouvoir qu'elle se limiterait le plus longtemps possible à un Etat autoritaire, et réactionnaire, sans caractère fasciste proprement dit.

La crise Meyer vient vérifier nos prévisions comme l'agitation ouvrière rennaissante vient confirmer nos espoirs en une force capable de porter un coup d'arrêt à la réaction.

Meyer l'a dit nettement : il est devenu impossible de tenir dans les conditions économiques actuelles sans les pleins pouvoirs. Et l'homme qui va lui succéder, Paul Reynaud, Blaault, ou un autre, sera rapidement amené aux mêmes conclusions.

Non seulement la crise paraît devoir difficilement se résoudre, mais on peut s'attendre à d'autres crises ultérieures, la menace de dissolution (on sait que après 18 mois d'existence d'une législature, deux crises par un vote à la majorité constitutionnelle peuvent entraîner la dissolution) ne faisant que retarder la prochaine crise.

C'est que ces crises ministérielles en cascades ne font que manifester l'état de crise profonde et permanente du régime. La situation est donc, dans les faits, révolutionnaire, le régime ne correspondant plus aux réalités économiques. Pour se prolonger le système ne peut que s'infléchir vers un pouvoir de plus en plus concentré, vers une étatisation extrême. Mais il se trouve que la bourgeoisie française décadente est profondément divisée à ce sujet : une partie se résignant à la marche vers un pouvoir fort, même diminuant ses priviléges mais sauveur pour un temps l'essentiel, tandis qu'une autre fraction, la plus importante, incapable de comprendre la situation, s'attache avec un aveuglement forcené à ses avantages immédiats.

On a pu voir ainsi la majorité des radicaux et des M.R.P. voter pour Meyer les pleins pouvoirs, tandis que la plupart des indépendants votaient contre (le vote contre du R.P.F. n'ayant qu'une raison démagogique : tentative de montrer l'impuissance des équipes actuelles).

Mais quelle que soit l'équipe de rechange, elle va se trouver contrainte de passer de plus en plus au dirigeisme, de repartir de pleins pouvoirs, même si elle est au départ lancée par la fraction la plus classique de la droite, par les soutiens du « libéralisme ». Pinay, partisan s'il en fut du libéralisme économique, ne fut-il pas contraint de menacer de mesures d'autorité en matière d'économie et de finances ?

Le « libéralisme » est vaincu par l'histoire, l'évolution du capitalisme. Il devra céder la place.

Nous allons donc voir l'Etat faire un pas de plus vers un régime « fort » pour tenter de prolonger la société de priviléges, de classes. Il n'y a qu'un recours et nous ne nous lasseron pas de le dire, alors que d'autres (S.F.I.O., Staliniens) tentent d'endormir la vigilance et la combativité des travailleurs en les entraînant sur le plan des luttes parlementaires. Il n'y a qu'un recours : l'action directe des travailleurs, pour les revendications d'abord, pour la défense d'un niveau minimum d'existence, pour l'offensive, enfin vers la Révolution.

La situation inhumaine des détenus politiques algériens

Nous extrayons de *L'Algérie Libre* du 20 mai, les passages suivants d'une lettre d'un détenu :

Maison Centrale d'Ensisheim.

La Centrale d'Ensisheim est réservée exclusivement aux forçats récidivistes ayant été condamnés à de très fortes peines : perpétuité et 20 ans. Le régime y est terrible. Maison Carrée et Lambèze sont des paradis en comparaison d'ici. Les détenus sont soumis au régime de la réforme pénitentiaire de 1946 (essai de rééducation de forçats impénitents). L'individu passe plusieurs phases successives : phase cellulaire, phase de travail en commun, phase d'amélioration et, enfin, phase de confiance ou semi-liberté. Je ne te parlerai que du régime de la phase cellulaire, vu que c'est celui que nous subissons depuis un an et que la Direction de la prison a l'intention de maintenir jusqu'à l'expiration de notre peine. La phase dite « cellulaire » est une phase d'épreuve. Elle est inhumaine. Elle dure un an pour les forçats. Tous les ans, trois ou quatre deviennent fous. Le détenu habite seul dans une petite cellule et fait des éponges métalliques de 6 heures du matin à

heures du soir avec un arrêt d'une heure pour la soupe du midi. Le silence le plus absolu est exigé. Le détenu ne quitte sa cellule qu'une fois par vingt-quatre heures, pour aller faire, seul, une promenade d'une heure dans une courrette de 4 m². Il ne voit jamais ses co-détenus. Il serait justifie de l'énumérer l'infinie humilité qu'il subit, comme celle, entre autres, d'attendre devant les bureaux, au garde-à-vous, face au mur.

Dès notre arrivée, j'ai demandé à voir le directeur pour lui rappeler que nous étions des correctionnels condamnés à la peine d'emprisonnement. Il me répondit : « qu'il ne faisait qu'exécuter des instructions du ministère de la Justice ». Ce qui était faux, comme tu le verras par la suite. Malgré notre état de santé très précaire, particulièrement celui d'un jeune de Mascari qui sortait de l'hôpital d'Hussein-Bey à la suite de la grève de la jail d'Orléansville, nous commençâmes la grève de la jail dès le deuxième jour de notre arrivée. Au bout de huit jours le directeur nous accorda l'autorisation de faire ensemble notre promenade d'une heure dans une grande cour, et la promesse qu'au bout d'un mois il demanderait au ministre de la Justice l'autorisation d'améliorer notre sort. Le mois passa, rien ne fut fait. Nous décidâmes alors de poser toutes nos revendications et d'observer une grève de la jail illimitée en avisant les autorités judiciaires, préfectorales et le ministre de la Justice. Nous avons demandé la liberté d'accepter ou de refuser le travail, une promenade en commun de deux heures par jour, notre réunion dans une salle, et enfin nos rations de vivres crus avec moyens de préparer nous-mêmes nos repas vu que nous ne mangeons pas de porc. Notre grève dura trente-trois jours, malgré qu'à partir du dixième jour, on nous introduisit de force un litre de lait au moyen d'un tuyau en caoutchouc introduit par la narine et qui descendait jusqu'au fond de l'estomac. Ce fut un véritable supplice qui durait un quart d'heure à vingt minutes chaque matin. Cette opération était faite d'abord par le docteur Adam, médecin-chef de l'hôpital psychiatrique de Ronnafash et, ensuite, par le médecin traitant de la prison qui a fini par apprendre le truc. Ces médecins, qui se sont prêts à une bousculade de tortionnaire, restaient sourds à nos cris : malgré le sang qui coulait de nos narines, ils n'en continuaient pas moins la sale besogne jusqu'à ce que le litre de lait soit entièrement introduit dans notre estomac. Pendant ce temps, une dizaine de gardiens nous maintenaient immobiles. C'était un spectacle hideux à voir. Certains gardiens, ne pouvant supporter cela, sortaient. Ce supplice provoque les mêmes douleurs et le même étouffement que la sinistre baignoire de la P.R.G. Au bout du trentième jour, le sous-directeur, qui est actuellement le directeur de la Centrale, est venu me voir pour négocier. Nous sommes tombés d'accord. Il nous accordait la liberté d'accepter ou de refuser le travail, la promenade de deux heures. Il prenait l'engagement que le personnel serait très correct avec nous et, enfin, la promesse d'appuyer chaudement pour empêcher son propre terme notre demande au ministère pour l'obtention de la salle et des vivres crus...

...Nous n'avons eu ni la salle ni les vivres. Mieux, la deuxième heure de promenade fut supprimée sous un prétexte futile. J'ai compris alors que cet homme voulait nous user. Il a compris qu'il ne nous est pas possible de faire des grèves de la jail tous les trois mois. Il n'a cédé, pendant notre grève, que par crainte d'une catastrophe, que l'extérieur soit alerté : c'est pour cela que je te conjure de faire l'impossible pour faire paraître un article dans un journal de Paris et d'essayer d'envoyer un avocat pour me voir

(l'avocat doit être muni d'une autorisation du ministère de la Justice)...

En résumé, nous sommes exactement au régime des forçats récidivistes de la phase cellulaire avec la seule différence que nous faisons ensemble notre promenade d'une heure dans une grande cour.

Voici maintenant quelques arguments pour t'AYER ton article :

1. Il y a ici une vingtaine de détenus correctionnels condamnés à des peines de quatre à quinze ans de prison. Il sont les corvées extérieures de la Centrale. Ils sont à part dans des salles et ont un régime plus doux. Nous sommes des correctionnels. Nous devons donc avoir le même régime qu'eux puisqu'on nous dit que nous sommes des condamnés de droit commun ;

2. Il y a aussi une trentaine de collaborateurs condamnés aux travaux forcés, pour la plupart à perpétuité. Ils ont un régime amélioré : ils sont dans des salles. Ils ont des réchauds électriques, un vrai plus large d'achat en cantine, leurs chemises personnelles, leurs lames de rasoir, etc. De plus, ils ont les meilleures places : comptables, magasiniers, chefs cuisiniers, contremaîtres dans les ateliers... ;

3. Il y a une assistante sociale attachée à la Centrale. Elle est là tous les jours. Elle visite régulièrement tous les détenus et leur rend service. Depuis que nous sommes ici, elle n'est jamais venue nous voir...

...Vous n'avez pas à rougir de nous. Nous n'avons jamais failli. Notre seul désir est de sortir pour reprendre à vos côtés la lutte plus implacable que jamais.

Je vous embrasse tous.

Congrès historique en ce sens qu'il marque un nouveau départ de l'organisation communiste libertaire en France, en ce sens qu'il lui donne enfin une base idéologique claire : la Déclaration de Principes (que nous publions en page 3) et des statuts précis, gages d'une démocratie interne intégrale.

Le délégué de Paris-Nord, Joulin, qui présidait la première séance pouvait donc dire qu'il déclarait ouvert ce 8^e Congrès avec émotion parce que l'enjeu était la vie même, les possibilités de développement de la F.A. En fin de Congrès, avant que le Congrès ne se lève en une vibrante « Internationale », le camarade Caron, nouveau secrétaire général, pouvait faire remarquer la valeur de ce Congrès, le sérieux et la profondeur des discussions, la clarté des résolutions, le fait aussi que, sans précipitation, un ordre du jour chargé ait pu être épousé. Congrès historique, en vérité, dépassant de loin en importance, nos meilleurs Congrès antérieurs. Congrès d'une organisation en pleine jeunesse, en pleine croissance (7 nouveaux groupes en formation en province, au cours du dernier trimestre) ayant éprouvé la nécessité de se donner des bases solides.

Nous avons demandé à quelques délégués de province, jeunes ou vétérans, de donner ici leurs impressions de Congrès :

Toulouse : Notre délégation est particulièrement satisfaite. Congrès où des débats animés ont abouti à des résolutions importantes. En particulier, l'acceptation à l'unanimité d'une Déclaration de Principes qui marque un net progrès sur le plan idéologique et de Statuts garantissant à la fois le fonctionnement et la démocratie interne constituent des résultats importants.

Lyon : La relève est assurée. Beaucoup de Jeunes dans ce Congrès autour des militants qui comme moi ont vécu les difficultés du mouvement dans le passé. Nous avons forgé les armes avec lesquelles nous pouvons aller de l'avant.

Clermont-Ferrand : Voici un Congrès où les questions les plus graves ont pu être débattues avec passion et sang-froid en même temps. Beaucoup de jeunes, ce qui est encourageant, du sérieux et de l'enthousiasme. Le Congrès aura démontré que la liberté d'expression n'exclut ni l'apréte des débats, ni la volonté d'aboutir.

Mâcon : La discussion sur le 3^e Front m'a surtout frappée par son caractère d'analyse profonde et de réalité ensuite. Ceci et le débat sur les problèmes ouvriers, après la rédaction d'une Déclaration de Principes claire et révolutionnaire et de Statuts précis, doit permettre à la F.A. d'avancer rapidement.

Narbonne : Je ne suis pas un nouveau venu au mouvement et j'ai vécu maints Congrès.

Les débats, aussi passionnés qu'ils aient pu être, ont conservé un caractère de sérieux et ont démontré une profondeur des points de vue qui m'ont frappé. De nouveaux groupes sont en formation nous en réjouissons.

Je dois dire que je suis profondément impressionné par le nombre de jeunes militants délégués au Congrès et par leur maturité politique. C'est un gage pour l'avenir.

Adresse au Congrès

LES GROUPES ANARCHISTES D'ACTION PROLETARIENNE D'ITALIE ENVOIENT AU CONGRES DES CAMARADES FRANCAIS L'EXPRESSION DE LEUR SOLIDARITE, ILS LEUR ADRESSENT LEURS VŒUX ET ENCOURAGEMENTS POUR CONTINUER LE MEILLEUR TRAVAIL POUR L'AFFIRMATION DU COMMUNISME LIBERTAIRE.

HOMMAGE A LA COMMUNE

EN CET ANNIVERSAIRE DE LA SEMAINE SANGLANTE,

Le 8^e Congrès de la Fédération Anarchiste, réuni les 23-24-25 mai 1953,

- rappelle le souvenir de la lutte héroïque de la Commune, première tentative d'organisation libertaire du prolétariat ;
- salut la mémoire des combattants du peuple en armes qui, en 71, tinrent tête à la réaction déchainée.

EN TUNISIE

La liberté syndicale est abolie

La répression contre l'U.G.T.T. continue. C'est ainsi qu'à Gabès, le contrôleur civil, après avoir contrain les dirigeants de l'Union régionale à demander une autorisation préalable pour tenir des réunions privées dans le local de l'U.G.T.T., a interdit aux fonctionnaires d'organiser une réunion en ce même local, afin de renouveler le bureau de leur section.

A Sfax, le contrôleur civil a convoqué le responsable régional de l'U.G.T.T. pour lui notifier l'obligation à l'Union régionale de demander une autorisation préalable pour toute réunion qu'il veut organiser dans son local. Le contrôleur civil s'est enquêté auprès du camarade « des très fréquentes réunions que les syndicats affiliés à l'Union régionale tiennent dans leur local ».

A Bizerte, les autorités locales veulent soumettre l'Union régionale à ces mêmes prescriptions.

A Ferryville, Béja, Mateur et le Kef, les réunions, même privées, ne peuvent avoir lieu qu'après autorisation des autorités françaises locales.

Le peuple algérien crut aux promesses qui lui avaient été faites. Mais l'imperialisme français qui faisait célébrer « sa victoire » sur l'imperialisme allemand continua sa guerre contre les peuples coloniaux.

La responsabilité de ce crime monstrueux ne reposa pas sur la seule bourgeoisie. C'est l'époque de la grande fraternité des traitres. Le parti socialiste et le parti stalinien donnent leur complicité et leurs ministres pour la répression. Et pour couvrir les cris des victimes de Sétif, Héliopolis, Guelma, Ain-Abessa, tous hurlaient de toute leur force les noms d'Oradour et d'Asq.

Le silence de la honte n'a pas été rompu. Dans ce mois d'anniversaire aucun journal français n'a osé seulement faire allusion à ce crime, malgré les oppositions politiques qui ont fait séparer les complices-assassins.

Les militants révolutionnaires sont ainsi seuls auprès du peuple algérien. Ils sont aussi seuls à ses côtés dans sa lutte d'émancipation que la répression imperialiste ne fera que renforcer.

Il y a 8 ans, la bourgeoisie française faisait assassiner 40.000 algériens

Mai 1845 en Algérie ! Sans plus de précisions cette exclamation devrait suffire pour que dans toutes les mémoires ouvrières s'évoque l'horrible massacre des 40.000 Algériens par l'imperialisme français.

Le peuple algérien crut aux promesses qui lui avaient été faites. Mais l'imperialisme français qui faisait célébrer « sa victoire » sur l'imperialisme allemand continua sa guerre contre les peuples coloniaux.

La responsabilité de ce crime monstrueux ne reposa pas sur la seule bourgeoisie. C'est l'époque de la grande fraternité des traitres. Le parti socialiste et le parti stalinien donnent leur complicité et leurs ministres pour la répression. Et pour couvrir les cris des victimes de Sétif, Héliopolis, Guelma, Ain-Abessa, tous hurlaient de toute leur force les noms d'Oradour et d'Asq.

Le silence de la honte n'a pas été rompu. Dans ce mois d'anniversaire aucun journal français n'a osé seulement faire allusion à ce crime, malgré les oppositions politiques qui ont fait séparer les complices-assassins.

Les militants révolutionnaires sont ainsi seuls auprès du peuple algérien. Ils sont aussi seuls à ses côtés dans sa lutte d'émancipation que la répression imperialiste ne fera que renforcer.

LE LIBERTAIRE
ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE
C.C.P. René LUSTRE — PARIS 8032-34



Les Etudiants Togolais victimes de la répression du gouverneur Péchoux

La condition particulière du Togo, comme celle de tous les territoires dépendants de l'Afrique Noire, est telle qu'elle a obligé très tôt les Etudiants Togolais à prendre des responsabilités. Il appartient à tous les Etudiants Togolais d'intervenir chaque fois que des pseudo-problèmes ou des problèmes mal posés risquent de détourner la population des vraies tâches de l'heure. Comme le précisent nos statuts, notre Association a été créée parce que tous les Etudiants Togolais ont senti la nécessité de l'unir pour s'entraider plus efficacement et d'étudier au mieux les problèmes de leur pays d'origine, le TOGO, dans le cadre des problèmes africains. Notre Association dont l'un des buts est de développer chez ses membres le sens de leur solidarité, de les amener à prendre conscience de leurs devoirs et de les préparer à leur rôle dans la communauté togolaise, s'est assigné aussi le devoir de prendre position sur tous les problèmes touchant les intérêts du Togo. La situation d'étudiant est une réalité sociale. Notre condition actuelle d'étudiant est due pour une large part au régime politique et social auquel est soumis notre pays. Il convient de ne pas perdre de vue que cette condition ne doit pas être séparée de celle de l'ensemble de la population togolaise. Aussi, le « Jeune Togo » considère comme du devoir des Etudiants Togolais de lutter directement contre tout ce qui peut servir d'obstacle à l'évolution de leur pays.

Aussi, à l'issue du premier Congrès de leur Association, tenu à Paris du 19 juillet au 25 juillet 1952, les Etudiants Togolais, après avoir étudié l'ensemble des problèmes de leur pays, avaient adopté des motions et résolutions relatives à la situation politique du Togo. Afin d'en assurer une large diffusion parmi la population togolaise, les motions avaient été envoyées à tous les partis politiques du Togo et à l'Assemblée Territoriale. Ces motions n'avaient pas manqué de provoquer de vives réactions, réactions qui devaient se traduire par des intimidations suivies de répressions. Ce sont ces faits que nous tenons à dénoncer en les portant à la connaissance du public.

Le 6 février 1953, M. Laurent PECHOUX, Gouverneur du Togo était venu en mission à Paris. Des étudiants togolais qui étaient partis le voir pour leurs affaires personnelles nous étaient parvenus l'écho d'une menace de suppression de bourse aux Etudiants Togolais, « signature » des motions de Juillet ». Le Comité Exécutif de l'Association des Etudiants Togolais, décida d'aller recueillir des informations plus précises auprès du Gouverneur. Le mardi 10 février 1953, le Comité Exécutif avait été reçu par le Gouverneur qui lui avait confirmé ce qui, jusqu'ici n'était que des rumeurs. Le Gouverneur avait sommé le Comité Exécutif de faire une « contre-motion », faute de quoi toutes les bourses seraient supprimées. Comme M. PECHOUX ne disposait pas de beaucoup de temps, il avait recommandé au Comité Exécutif de se mettre en rapport avec M. FOURNIER, Inspecteur Général adjoint de l'enseignement au Ministère de la France d'Outre-Mer, à qui il aurait déjà confié ses décisions. Le jeudi 12 février 1953, le Comité Exécutif avait eu, avec M. FOURNIER, une entrevue au cours de laquelle celui-ci lui renouvela les décisions du Gouverneur du Togo. M. FOURNIER avait insisté sur la nécessité pour l'Association de publier une « mise au point » (ce que le Gouverneur du Togo

appelle une contre-motion) si les trois membres boursiers du Comité Exécutif tenaient à leur bourse, et si le quatrième membre du Comité Exécutif voulait jour d'une allocation de bourse d'études supérieures dont il venait de formuler la demande.

En face de cette menace quelle avait été l'attitude des Etudiants Togolais ? Pour eux, il ne pouvait être question d'un renoncement quelconque à la ferme position qu'ils avaient prise après avoir sérieusement étudié, de la façon la plus objective, les conditions sociales et politiques actuelles de leur pays. Ils avaient été unanimes pour ne pas revenir sur leur proposition bien que la bourse qui est la seule ressource pour bon nombre d'entre eux fût en jeu. Ceci pour une raison bien simple, qui est la suivante : les étudiants togolais s'intéressent aux problèmes de leur pays et prennent position quand ils le jugent utile, non pas en leur qualité de boursiers, mais en fonction d'un idéal bien supérieur : leur souci constant de contribuer effectivement et efficacement à la lutte engagée pour libérer le peuple togolais de la servitude et l'amener à gérer démocratiquement ses propres affaires.

Cette attitude ferme des Etudiants Togolais mis en échec le chantage de M. PECHOUX, mais les choses ne devaient pas s'arrêter là.

En effet, au mois de mars 1953 deux Etudiants Togolais se trouvant à Marseille furent convoqués par des services de la Sécurité Nationale de cette ville. Une police spéciale les a interrogés sur leur identité, l'identité des autres Etudiants Togolais et pour savoir s'ils faisaient partie de l'Association des Etudiants Togolais en France et recevaient les « Echos du Togo ».

Fait plus grave, le 7 mai 1953, Foli Georges GLOKPO, président de l'Association des Etudiants Togolais en France (étudiant en quatrième année de Médecine) avait été convoqué au Ministère de la France d'Outre-Mer. Le chef du service des bourses lui remit la décision n° 284-53/1 A du Gouverneur Péchoux, en date du 21 avril 1953, lui spécifiant que sa bourse était supprimée à compter du 1^{er} mai 1953.

Ainsi donc, M. PECHOUX ouvre la voie à l'arbitraire le plus absolu. M. PECHOUX en se livrant à cette méthode à l'égard des Etudiants Togolais veut les museler et les détourner de leurs devoirs. M. PECHOUX en supprimant les bourses au mépris des intérêts supérieurs de Togo s'ingénie à retarder notre pays dans son évolution.

RESOLUS à contribuer effectivement et efficacement à la lutte engagée par le Peuple Togolais tout entier en vue de se libérer de la servitude et de parvenir à gérer démocratiquement ses propres affaires ;

CONVAINCUS que cette contribution est notre devoir le plus impérieux,

REJETONS toute invitation à dénoncer nos résolutions de juillet comme incompatibles avec la légitimité et la

noblesse de la cause que nous défendons : la liberté et l'indépendance de notre pays ;

DÉNONÇONS comme une violation du droit à la liberté d'opinion et d'expression, les menaces et répressions du Commissaire de la République Française, M. PECHOUX, se traduisant par la suppression de bourses aux Etudiants Togolais pour avoir protesté contre la politique de force du Gouvernement français au Togo ;

DÉNONÇONS ces menaces comme une tentative d'aliéner notre volonté et de paralyser notre participation à la lutte d'émancipation et de libération de notre pays ;

EN APPELONS à la population entière et à toutes les organisations politiques, syndicales ou à toute organisation démocratique du Togo, pour protester avec nous contre les mesures de coercition de M. PECHOUX. La suppression des allocations aux étudiants pour leurs opinions politiques, constitue un précédent fâcheux qui ouvre désormais la voie à tout arbitraire ; elle porte une grave atteinte à l'évolution du Togo car la formation de ses cadres se trouve ainsi sapee à la base.

EN APPELONS à l'Organisation des Nations-Unies qui

s'est confiée la mission de veiller à l'évolution du Togo vers l'indépendance, ainsi qu'à toutes les Nations épries de liberté, pour faire régner la liberté, la justice et la paix dans notre pays.

FACE à la répression de la population du Togo par les autorités françaises lors du passage de la Mission de visite de l'O.N.U. en août 1952,

FACE aux emprisonnements répétés des journalistes et des représentants des mouvements populaires de l'indépendance.

FACE à l'arbitraire et à l'injustice qui continuent ainsi de peser sur notre pays,

REAFFIRMONS avec force les positions exprimées dans les motions votées en juillet 1952.

RESTONS CONVAINCUS que seule l'indépendance immédiate de notre pays permettra de résoudre efficacement les problèmes actuels du Togo.

Les Etudiants du Togo.

La véritable jeunesse est-elle dans les « jeunesse »

LA F.A., nous avons toujours aimé la dynamisme de la jeunesse, et souvent, dans ces mêmes colonies, avons-nous vigoureusement défendu celle-ci contre ses ennemis de toutes sortes, ce que nous continuons et continuons à faire, à chaque fois que l'occasion s'en présente.

Aussi bien, n'aurions-nous nul scrupule à traiter aujourd'hui d'un problème quelque peu délicat : les jeunes et l'organisation révolutionnaire. Nous savons ce qu'un pareil thème peut appeler de critiques des jeunes eux-mêmes et c'est peut-être en partie à cause de cela que nous nous y arrêtons, n'ayant jamais eu la mauvaise habitude d'escamoter les problèmes réputés ingrats, sous le prétexte qu'il est difficile de cela à retarder notre pays dans son évolution.

RESOLUS à contribuer effectivement et efficacement à la lutte engagée par le Peuple Togolais tout entier en vue de se libérer de la servitude et de parvenir à gérer démocratiquement ses propres affaires ;

CONVAINCUS que cette contribution est notre devoir le plus impérieux,

REJETONS toute invitation à dénoncer nos résolutions de juillet comme incompatibles avec la légitimité et la

précisément mettre en garde nos nouveaux camarades.

Mais nous voudrions poser une question aux partisans, à tout prix, d'un organisme de « jeunesse » spécifique dans la F. A. : pourquoi, dans le travail à l'usine, au bureau, au chantier, etc., les jeunes sont-ils non seulement pas méprisés, mais au contraire écoutés et souvent approuvés par leurs compagnons plus anciens, et ceci à l'occasion d'une agitation, grève ou revendication et même dans la simple discussion politique de tous les jours ? C'est parce que ces gens d'âges divers sont étroitement mêlés par le travail, par une même lutte journalière, par une action commune pour un but commun. Nous pensons par conséquent, qu'il serait étrange de voir des individus animés de la même foi et doués d'une commune volonté pour la réalisation d'un but révolutionnaire identique, se séparer en plusieurs organisations.

Ainsi, sommes-nous amenés à considérer avec le plus grand scepticisme toute nouvelle tentative tendant à compartmenter par catégories d'âges, les militants fraternels d'une même organisation. Toutefois, nous ne nions évidemment pas le rôle éducatif des mouvements culturels, loisirs et camping. En particulier, nous pensons aux Auberges de la Jeunesse. Nous pensons et disons que ces organismes « non politiques » sont nécessaires et salutaires puisqu'ils sont consacrés aux propres intérêts des jeunes. Nous pensons et disons que ces organismes où les jeunes se sentent entre eux, peuvent accomplir un travail de préparation, de « dégrossissement » si nous osons employer ce terme, pour orienter le jeune vers une lutte sociale bien déterminée.

C'est arrivé au stade de l'organisation politique, de lutte révolutionnaire, qu'il

est nécessaire de ne plus poser de « problème jeune ». Là, le nouvel arrivé doit travailler et lutter, étroitement mêlé à tous ses camarades sans distinction d'âges. Le seul problème sérieux, dans le cadre de l'organisation révolutionnaire, sera l'accueil et l'intégration. Là, bien sûr, des « commissions » peuvent toujours fonctionner pour faciliter les premiers contacts, ceux-ci étant souvent les plus marquants pour le jeune, sa sensibilité et ses réactions diffèrent forcément de celles d'un adulte.

Une fois ces rencontres préliminaires établies, le réel travail révolutionnaire commencera, et pour le nouveau venu, et pour les camarades déjà militants. A eux de le mettre en confiance, de le traîner en égal, ni en Gosse, ni en intrus. De son côté, le jeune sympathisant, dans cette ambiance amicale, s'apercevra que les « vieux » ne sont pas tous aussi rebutants qu'il se l'imagine et que son jugement y gagnera en ampleur et maturité.

Remarquons qu'après l'arrêt des instructions tentatives pour constituer des sections « jeunesse » lesquelles nous prenait beaucoup de temps et découvraient finalement maintes camarades, notre F. A. donne le magnifique exemple d'une organisation révolutionnaire où militants de tous âges marchent au coude à coude. A ce propos, le souvenir de notre « vie-x » camarade SAIL MOHAMED, qui vient de mourir, s'impose à nous tous, jeunes militantes. N'est-ce pas lui qui nous croyons encore entendre, avec ses soixante ans passés, déclarant à un gars de trente ans avec lequel il se trouvait en désaccord sur une petite question : « quelle vieille barbe ! » le tout accompagné d'un sourire et d'épaules superbe juvénile. Jeune ou vieux ? CHRISTIAN.

A ANGERS

COLLABORATION DE CLASSE

NOUS avons reçu d'un lecteur, chénimot à Trézézé, une lettre concernant notre article « 25 exemples de collaboration des délégués cégétistes avec le patron » : paru dans notre journal (n° 360 du 14-5-52).

En publiant intégralement la lettre de notre correspondant, ainsi que la copie de notre correspondant, ainsi que la copie de pressé qu'il nous a jointe, reçue dans le COURRIER DE L'OUEST, nous pensons répondre franchement et sans ambiguïté, à ce lecteur.

La Fédération Anarchiste est une organisation exclusivement au service de la classe ouvrière. Elle défend en tous lieux et en toutes circonstances les travailleurs. Elle appuie à toutes les conquêtes sociales, qui sont un pas en avant vers la Révolution sociale, obtenues par la lutte contre le patronat et l'Etat. Elle se réserve le droit de critiquer constructivement en mettant en garde les ouvriers contre des méthodes d'action qui les embigrent ou les avilissent.

En publiant, les cas de collaboration C.G.T.-Patronat, dénoncés par le lecteur dans les CAHIERS DU COMMUNISME, la Fédération Anarchiste n'entend pas faire le silence sur d'autres cas, même si certains personnes mis en cause, quoique n'appartenant pas à notre organisation se déclarent du côté d'anarchistes. Nous condamnons donc au même titre l'attitude de Périer, de F.O., que celle des chefs de la C.G.T.

Nous pensons que notre correspondant se félicitera de notre position sans réserve et cela pourra lui permettre de connaître un des aspects de notre Fédération Anarchiste et de son journal « Le Libertaire » : le soutien constant d'être réels et vrais.

LA REDACTION.

Angers, le 18-5-53.

Monsieur,

Le n° 360 de votre journal consacre aux cégétistes communistes un article intitulé « 25 exemples de collaboration avec les patrons ».

Ci-joint vous trouverez une copie de cet article qui correspond le mieux avec le but et les éclaircissements que je désire obtenir (cas n° 8).

Personnellement, je trouve en effet cette collaboration peu compatible avec ma miserable condition d'ouvrier et je suis de ceux qui trouvent très pertinent cet article.

D'autre part, j'ai l'avantage de vous mettre sous les yeux une autre copie qui, cette fois, a été prélevée dans le COURRIER DE L'OUEST du samedi 16 mai 1953. Notez que ce journal est bien pensant.

Comme vous pourrez en juger, M. Albert Périer, anarchiste notable,

Le chantier du chemin du Vieux-Couloir était un lieu de rendez-vous idéal pour cette 6^e assemblée générale du C.I.L.

Vers 18 h. 15, de nombreuses personnalités étaient déjà réunies sur le chantier où plusieurs immeubles aux proportions à la fois imposantes et harmonieuses sont en voie d'achèvement. L'on reconnaît MM. Paul Justeau, président du C.I.L. ; de Coniac, directeur de cet organisme ; Périer, secrétaire général ; de Lamberville, président du groupe « Le Toit Angévin » ; le général Joubert, directeur administratif du Toit Angévin ; Baron, architecte ; Bissert et Houdchine, commissaires aux comptes représentant les Allocations Familiales. L'on remarquait également la présence de MM. Michel Charpentier, président de la Fédération patronale, et Robin, délégué de cette Fédération.

Le vin d'honneur est servi en plein air, auquel ouvriers et patrons prennent part dans l'ambiance la plus cordiale.

M. Justeau prenant la parole remerciait chaleureusement les travailleurs du bâtiment pour la qualité de leur travail, leur bonne volonté qui fait que l'entreprise est en avance sur les délais prévus. Puis, M. Périer, à son tour, prononça une brève allocution où il tint à souligner la valeur technique des ouvriers du bâtiment angevins...

Le Gérant : René LUSTRE.

Impr. Centrale du Croissant, 19, rue du Croissant, Paris-2^e. F. RUCHON, imprimeur.

Le premier congrès des étudiants togolais

3^e COMMISSION

1^e STATUT POLITIQUE DU TOGO

Le 1^{er} Congrès des Etudiants Togolais en France tenu à Paris du 19 juillet au 25 juillet 1952.

Considérant que le but de l'Association des Etudiants Togolais en France est d'étudier tous les problèmes relatifs au TOGO ;

Considérant la gravité de la situation politique actuelle des deux territoires du TOGO, et l'ambiguïté des accords de Tutelle.

Demande au Comité Exécutif de l'Association de nommer une commission spéciale chargée d'étudier le statut politique des deux territoires du TOGO.

2^e SITUATION DU TOGO

PAR RAPPORT À LA GOLD-COAST

MOTION

Le 1^{er} Congrès des Etudiants Togolais en France, tenu à Paris du 19 juillet au 25 juillet 1952,

Considérant, après avoir étudié la situation politique du TOGO, que les rapports de la GOLD-COAST et du TOGO sous tutelle britannique n'ont pas été définis par la nouvelle Constitution de la GOLD-COAST :

Que les Togolais sous tutelle britannique n'ont pas été consultés sur leur participation aux élections de l'Assemblée Législative de la GOLD-COAST ;

Que cependant trois sièges ont été arbitrairement octroyés au TOGO sous tutelle britannique au sein de ladite assemblée ;

Que les trois représentants togolais à cette assemblée ont été choisis de manière la moins démocratique ;

Dénonce ces mesures comme une tentative d'intégration du TOGO sous tutelle britannique au sein de la GOLD-COAST ;

Proteste avec indignation contre une telle tentative ;

S'oppose formellement à l'inclusion de tout territoire du TOGO au sein de quelque organisme que ce soit ;

Se déclare favorable à l'unification et à l'indépendance immédiate du TOGO.

La campagne électorale en Italie Elections et démagogie économique

DANS la campagne électorale actuelle qui se déroule en Italie, un fait de tout premier ordre se détache dans la propagande, c'est la démagogie économique. Danses effrénées de chiffres, girandoles de nombres, griserie de statistiques, sont les moyens employés. Bilans des années de politique économique, comparaisons des situations économiques des diverses périodes de la récente histoire italienne, exaltation de la politique des blocs impérialistes, sont les éléments de la nouvelle technique utilisée pour ce genre tout particulier de propagande. Entrainer, au moyen du vote, de larges masses populaires et des couches sociales de la classe moyenne rurale et urbaine vers une politique économique nécessaire au maintien du système de production est le but de cette propagande démagogique.

C'est évidemment un signe de la décadence de la politique de conservation sociale que ce recours, pour maintenir son hédonisme, à de pseudo-démonstrations économiques. Il fut un temps où les facteurs de la propagande étaient purement émotifs et se basaient sur des vulgarisations idéalistes comme le patriottisme, la religion, l'idéologie paternaliste, etc... Aujourd'hui, en plus de ces facteurs primordiaux, viennent s'ajouter des facteurs pour ainsi dire modernes, ressortis des régimes totalitaires de ces trente dernières années. On bombarde l'opinion publique de faits relatifs aux présentes réalisations économiques, par des statistiques sophistiquées, par des démonstrations et documents sur « l'œuvre du régime ». Un exemple précis est en donné par la propagande du gouvernement. Quelques lignes l'illustreront.

Nous nous référons à des faits pris aux sources officielles et opposés à ceux-ci, des faits tirés d'une série de recherches économiques.

Dans un récent discours électoral, De Gasperi donnait un faux bilan de la politique économique de son gouvernement, faussant en même temps la situation italienne réelle. Examinant l'économie italienne secteur par secteur, De Gasperi déclarait que la production de l'énergie électrique a augmenté depuis 1938 de 15, à 30 milliards de Kwatts ; il suffira de se souvenir que, pendant cette même période, l'accroissement de la production de l'énergie électrique a été de 150 % en Pologne, de 167 % en Autriche, de 166 % en Angleterre et de 300 % en U.R.S.S. Une pièce maîtresse de la renaissance économique aurait été le méthane qui est produit dans les environs de 1 milliard et demi de mètres cubes ; mais l'on ne parle pas du monopole stabilisé par « AGIP » qui vend le méthane — coûtant 5 lires le m³ — à 15 lires. Parlant de la sidérurgie, De Gasperi affirmait : « On produit beaucoup plus et à des prix plus bas », mais il passait sur les licenciements des Ets Ilva, Bruzio, Magona, Terni, Bagnera, Métallurgico, etc., qui ont jeté à la rue plus de 40.000 ouvriers et il ne cite pas les statistiques venant de l'O.N.U. qui donnent pour l'Italie une disponibilité très basse (66 kilos par habitant) d'acier. Il suffira, encore, de citer la production des Etats-

Unis : 100 millions de tonnes par an, pour mettre en ridicule De Gasperi, ce soi-disant économiste.

Il faut encore citer les chiffres de l'O.N.U. pour les années 1948-1950 sur les investissements dans l'industrie de « 600 milliards de dépenses de l'Etat pour la restauration industrielle », a dit le Président du Conseil. Que peuvent représenter ces 600 milliards de lires pour le rétablissement du capitalisme ? L'argent investi par l'Etat a été pour 95 % comme crédité aux monopoles et aux grandes Sociétés Actionnaires, quand il n'a pas été investi pour l'étranger. Et encore, dans ce secteur, l'Italie vient en dernier lieu dans l'ordre des investissements avec 58 contre 274 pour la Suède, 130 pour l'Angleterre, 124 pour la Hollande, 144 pour la Norvège, 111 pour la France, 70 pour la Belgique. Puis, si l'on veut considérer les investissements privés pour 1952 on les trouvera dans l'ordre des pourcentages du revenu national les plus bas et oscillant de 10 % à 20 % et c'est-à-dire aux environs de 2.000 milliards des investissements bruts et nets sur 10.000 milliards du revenu national. La fonction parasitaire du capitalisme italien et du son gouvernement démo-chrétien apparaissent donc nettement. Non satisfait, De Gasperi entourait la ritournelle de la reconstruction. « Nous avons reconstruit l'Italie. » Encore une fois ce sont les chiffres donnés par l'O.N.U. qui démentiront. Tandis qu'en Italie, dans les cinq dernières années, ont été construits 4,2 nouveaux logements pour 10.000 habitants, en Suède en ont été construits 70, en Norvège 48, en Belgique 28, en Finlande 18, en Espagne 11, en Grèce 10, en France 7. Les dommages de guerre qui se valorisaient à 7.100 milliards ont été payés par les travailleurs avec leur travail, leur bas niveau de vie, l'exploitation, la misère. Les staliniens qui, aujourd'hui, dénoncent ces faits oublient leur œuvre collaborationniste de classe au gouvernement, oublient de dire que le ministre stalinien Scocimaro aux Finances ne fit aucune loi pour faire payer aux riches la reconstruction. Mais ceci est une vieille histoire que nous connaissons bien, qu'il reste le fait qu'à la part des salaires, des travailleurs diminue graduellement chaque année. Enfin, nous remarquons que la part du revenu du travail sur le revenu national est diminuée de 33 % à 30 %, celle des travailleurs industriels et de la production nationale, de 38 % à 31 %, celle des agriculteurs, paysans, métayers, ouvriers agricoles, journaliers sur le revenu national de 40 % à 30 %.

Les soutiens aux trusts et aux monopoles prennent la part du lion, et l'Etat augmente les taxes indirectes qui, actuellement, sont supérieures à 300 milliards à celles de 1938.

La démagogie du gouvernement a voulu s'adresser aussi à l'agriculture. « Nous avons aujourd'hui 80.000 tracteurs contre 40.000 en 1938. » Mais tandis qu'en Italie on a un tracteur pour 250 hectares en Angleterre on a un tracteur pour 25 hectares en France pour 150, en Belgique pour 142, en Autriche pour 113. Dans le

cas que jamais un affranchi ne parlera comme écrit ce spécialiste qui sait ignorer que certains mots d'argot ne s'emploient que dans certains cas, et qu'un idiotisme n'est pas la maladie dont est atteint un idiot. Ayant un article à écrire en argot, il traduit littéralement les phrases du français courant.

C'est que jamais un affranchi ne parlera comme écrit ce spécialiste qui sait ignorer que certains mots d'argot ne s'emploient que dans certains cas, et qu'un idiotisme n'est pas la maladie dont est atteint un idiot. Ayant un article à écrire en argot, il traduit littéralement les phrases du français courant.

Et, d'ailleurs, qu'est-ce que ça fout ?

Oualou : C'est destiné aux pauvres cloches qui se repassent « d'Ici Paris » ou de quelque chose qui lui ressemble, alors...

On retrouve ce travers, mais déjà plus rarement, dans le fameux « Touchez pas au brûlé » de Simonin.

Rien de pareil dans « Schtilibem 41 » mais une langue riche, précise, brutale et — c'est là le miracle — poétique. J'ai lu quelque part (un article de Fallet dans le « Canard Enchaîné ») je crois) au sujet de « Schtilibem 41 » que c'était « un ouvrage d'art ». On ne saurait mieux dire.

Ce n'est rien que la vie d'un prisonnier. Rien que sa vie... sa désespérance infinie, le calafard, sa misère indiscutable, son mépris pour le gaffe ignoble à l'autorité avilissante, ses colères contre la cave à la bêtise méchante et au ventre mou.

Et l'homme avec son au-delà de haine contre ceux qui fabriquent la misère, toutes les misères, contre ceux — les mêmes — qui bâtent les prisons, avec sa pure révolte contre l'asservissement. Cette révolte qui permet au prisonnier de rester un homme, qui fait que le prisonnier reste un homme.

C'est un livre à faire lire aux petits pourris, aux gros bourgeois pauvres, à tous les toquards médisés de bourgeois, aux cognes, fâfies et autres matous : C'est bon pour ce qu'ils ont, mais comprendraient-ils ?

Un guenement de révolte à mettre sous bande : « Ecrit par un homme, pour d'autres ». R. CAVAN.

(Editions Julliard.)

les nuages » en quelques traits jetés à la manière d'un croquis. En vérité, le Club d'Essai a eu le sens du goût. L'esprit Montmartre — ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi — est parfaitement en droit de se mettre au service du patronat. Que ce chansonnier sache que personne n'empêche « Juval » de prendre une pelle et une pioche et de prêcher ainsi par l'exemple pour l'édifice de la cité.

Toujours sur les ponts de mai. Les animateurs de l'Emission du Travail savent que, pour une part importante des salariés, les jours fériés ne sont pas payés. Sur beaucoup de ceintures un cran supplémentaire dut être percé. Espérons que les responsables syndicaux auront quelque chose à dire à ce sujet.

A. CHANCELLER.

Un spirituel chansonnier du Grenier de Montmartre a exercé sa verve sur les jours chômés du mois de mai. L'esprit Montmartre — ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi — est parfaitement en droit de se mettre au service du patronat. Que ce chansonnier sache que personne n'empêche « Juval » de prendre une pelle et une pioche et de prêcher ainsi par l'exemple pour l'édifice de la cité.

Toujours sur les ponts de mai. Les animateurs de l'Emission du Travail savent que, pour une part importante des salariés, les jours fériés ne sont pas payés. Sur beaucoup de ceintures un cran supplémentaire dut être percé. Espérons que les responsables syndicaux auront quelque chose à dire à ce sujet.

A. CHANCELLER.

Un spirituel chansonnier du Grenier de Montmartre a exercé sa verve sur les jours chômés du mois de mai. L'esprit Montmartre — ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi — est parfaitement en droit de se mettre au service du patronat. Que ce chansonnier sache que personne n'empêche « Juval » de prendre une pelle et une pioche et de prêcher ainsi par l'exemple pour l'édifice de la cité.

Toujours sur les ponts de mai. Les animateurs de l'Emission du Travail savent que, pour une part importante des salariés, les jours fériés ne sont pas payés. Sur beaucoup de ceintures un cran supplémentaire dut être percé. Espérons que les responsables syndicaux auront quelque chose à dire à ce sujet.

A. CHANCELLER.

Un spirituel chansonnier du Grenier de Montmartre a exercé sa verve sur les jours chômés du mois de mai. L'esprit Montmartre — ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi — est parfaitement en droit de se mettre au service du patronat. Que ce chansonnier sache que personne n'empêche « Juval » de prendre une pelle et une pioche et de prêcher ainsi par l'exemple pour l'édifice de la cité.

Toujours sur les ponts de mai. Les animateurs de l'Emission du Travail savent que, pour une part importante des salariés, les jours fériés ne sont pas payés. Sur beaucoup de ceintures un cran supplémentaire dut être percé. Espérons que les responsables syndicaux auront quelque chose à dire à ce sujet.

A. CHANCELLER.

Un spirituel chansonnier du Grenier de Montmartre a exercé sa verve sur les jours chômés du mois de mai. L'esprit Montmartre — ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi — est parfaitement en droit de se mettre au service du patronat. Que ce chansonnier sache que personne n'empêche « Juval » de prendre une pelle et une pioche et de prêcher ainsi par l'exemple pour l'édifice de la cité.

Toujours sur les ponts de mai. Les animateurs de l'Emission du Travail savent que, pour une part importante des salariés, les jours fériés ne sont pas payés. Sur beaucoup de ceintures un cran supplémentaire dut être percé. Espérons que les responsables syndicaux auront quelque chose à dire à ce sujet.

A. CHANCELLER.

Un spirituel chansonnier du Grenier de Montmartre a exercé sa verve sur les jours chômés du mois de mai. L'esprit Montmartre — ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi — est parfaitement en droit de se mettre au service du patronat. Que ce chansonnier sache que personne n'empêche « Juval » de prendre une pelle et une pioche et de prêcher ainsi par l'exemple pour l'édifice de la cité.

Toujours sur les ponts de mai. Les animateurs de l'Emission du Travail savent que, pour une part importante des salariés, les jours fériés ne sont pas payés. Sur beaucoup de ceintures un cran supplémentaire dut être percé. Espérons que les responsables syndicaux auront quelque chose à dire à ce sujet.

A. CHANCELLER.

Un spirituel chansonnier du Grenier de Montmartre a exercé sa verve sur les jours chômés du mois de mai. L'esprit Montmartre — ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi — est parfaitement en droit de se mettre au service du patronat. Que ce chansonnier sache que personne n'empêche « Juval » de prendre une pelle et une pioche et de prêcher ainsi par l'exemple pour l'édifice de la cité.

Toujours sur les ponts de mai. Les animateurs de l'Emission du Travail savent que, pour une part importante des salariés, les jours fériés ne sont pas payés. Sur beaucoup de ceintures un cran supplémentaire dut être percé. Espérons que les responsables syndicaux auront quelque chose à dire à ce sujet.

A. CHANCELLER.

Un spirituel chansonnier du Grenier de Montmartre a exercé sa verve sur les jours chômés du mois de mai. L'esprit Montmartre — ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi — est parfaitement en droit de se mettre au service du patronat. Que ce chansonnier sache que personne n'empêche « Juval » de prendre une pelle et une pioche et de prêcher ainsi par l'exemple pour l'édifice de la cité.

Toujours sur les ponts de mai. Les animateurs de l'Emission du Travail savent que, pour une part importante des salariés, les jours fériés ne sont pas payés. Sur beaucoup de ceintures un cran supplémentaire dut être percé. Espérons que les responsables syndicaux auront quelque chose à dire à ce sujet.

A. CHANCELLER.

Un spirituel chansonnier du Grenier de Montmartre a exercé sa verve sur les jours chômés du mois de mai. L'esprit Montmartre — ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi — est parfaitement en droit de se mettre au service du patronat. Que ce chansonnier sache que personne n'empêche « Juval » de prendre une pelle et une pioche et de prêcher ainsi par l'exemple pour l'édifice de la cité.

Toujours sur les ponts de mai. Les animateurs de l'Emission du Travail savent que, pour une part importante des salariés, les jours fériés ne sont pas payés. Sur beaucoup de ceintures un cran supplémentaire dut être percé. Espérons que les responsables syndicaux auront quelque chose à dire à ce sujet.

A. CHANCELLER.

Un spirituel chansonnier du Grenier de Montmartre a exercé sa verve sur les jours chômés du mois de mai. L'esprit Montmartre — ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi — est parfaitement en droit de se mettre au service du patronat. Que ce chansonnier sache que personne n'empêche « Juval » de prendre une pelle et une pioche et de prêcher ainsi par l'exemple pour l'édifice de la cité.

Toujours sur les ponts de mai. Les animateurs de l'Emission du Travail savent que, pour une part importante des salariés, les jours fériés ne sont pas payés. Sur beaucoup de ceintures un cran supplémentaire dut être percé. Espérons que les responsables syndicaux auront quelque chose à dire à ce sujet.

A. CHANCELLER.

Un spirituel chansonnier du Grenier de Montmartre a exercé sa verve sur les jours chômés du mois de mai. L'esprit Montmartre — ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi — est parfaitement en droit de se mettre au service du patronat. Que ce chansonnier sache que personne n'empêche « Juval » de prendre une pelle et une pioche et de prêcher ainsi par l'exemple pour l'édifice de la cité.

Toujours sur les ponts de mai. Les animateurs de l'Emission du Travail savent que, pour une part importante des salariés, les jours fériés ne sont pas payés. Sur beaucoup de ceintures un cran supplémentaire dut être percé. Espérons que les responsables syndicaux auront quelque chose à dire à ce sujet.

A. CHANCELLER.

Un spirituel chansonnier du Grenier de Montmartre a exercé sa verve sur les jours chômés du mois de mai. L'esprit Montmartre — ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi — est parfaitement en droit de se mettre au service du patronat. Que ce chansonnier sache que personne n'empêche « Juval » de prendre une pelle et une pioche et de prêcher ainsi par l'exemple pour l'édifice de la cité.

Toujours sur les ponts de mai. Les animateurs de l'Emission du Travail savent que, pour une part importante des salariés, les jours fériés ne sont pas payés. Sur beaucoup de ceintures un cran supplémentaire dut être percé. Espérons que les responsables syndicaux auront quelque chose à dire à ce sujet.

A. CHANCELLER.

Un spirituel chansonnier du Grenier de Montmartre a exercé sa verve sur les jours chômés du mois de mai. L'esprit Montmartre — ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi — est parfaitement en droit de se mettre au service du patronat. Que ce chansonnier sache que personne n'empêche « Juval » de prendre une pelle et une pioche et de prêcher ainsi par l'exemple pour l'édifice de la cité.

Toujours sur les ponts de mai. Les animateurs de l'Emission du Travail savent que, pour une part importante des salariés, les jours fériés ne sont pas payés. Sur beaucoup de ceintures un cran supplémentaire dut être percé. Espérons que les responsables syndicaux auront quelque chose à dire à ce sujet.

A. CHANCELLER.

Un spirituel chansonnier du Grenier de Montmartre a exercé sa verve sur les jours chômés du mois de mai. L'esprit Montmartre — ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi — est parfaitement en droit de se mettre au service du patronat. Que ce chansonnier sache que personne n'empêche « Juval » de prendre une pelle et une pioche et de prêcher ainsi par l'exemple pour l'édifice de la cité.

Toujours sur les ponts de mai. Les animateurs de l'Emission du Travail savent que, pour une part importante des salariés, les jours fériés ne sont pas payés. Sur beaucoup de ceintures un cran supplémentaire dut être percé. Espérons que les responsables syndicaux auront quelque chose à dire à ce sujet.

A. CHANCELLER.

Un spirituel chansonnier du Grenier de Montmartre a exercé sa verve sur les jours chômés du mois de mai. L'esprit Montmartre — ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi — est parfaitement en droit de se mettre au service du patronat. Que ce chansonnier sache que personne n'empêche « Juval » de prendre une pelle et une pioche et de prêcher ainsi par l'exemple pour l'édifice de la cité.

Toujours sur les ponts de mai. Les animateurs de l'Emission du Travail savent que, pour une part importante des salariés, les jours fériés ne sont pas payés. Sur beaucoup de ceintures un cran supplémentaire dut être percé. Espérons que les responsables syndicaux auront quelque chose à dire à ce sujet.

A. CHANCELLER.

Un spirituel chansonnier du Grenier de Montmartre a exercé sa verve sur les jours chômés du mois de mai. L'esprit Montmartre — ou du moins ce qu'il est convenu d'appeler ainsi — est parfaitement en droit de se mettre au service du patronat. Que ce chansonnier sache que personne n'empêche « Juval » de prendre une pelle et une pioche et de pr

Quand le C.C.N. de la C.G.T. - F.O. parle au nom de la classe ouvrière

B OTHEREAU, Richard, Dercourt et Cie, tous les témoins et bartons de F.O., ont papoté sur la classe ouvrière et, paraît-il, c'est par leur bouche que la classe ouvrière a parlé les 16 et 17 mai 1953 si l'on en croit les comptes rendus publiés par la Centrale réformiste.

Selon le corps des officiers et sous-officiers de F.O., la classe ouvrière est dans son ensemble favorable à une politique de hauts salaires, pour le maintien des conquêtes sociales, pour la réalisation du plein emploi et — tenons-nous bien — pour la poursuite inlassable de l'unification de l'Europe.

Il y a ici des revendications qui hurlent d'ensemble et d'être remuées dans le même panier de crabes que composent les amis du prix Nobel Jouhaux.

Interrogeons les travailleurs ! Interrogeons-nous ! Qui, parmi nous, qui dans notre classe ouvrière est favorable à l'unification de l'Europe ? Qu'entendent-on par Europe ? Qu'entendent-on par unification de l'Europe ? Il nous souvient qu'Adolf Hitler il n'y a pas si longtemps se battait à l'Est en tenant lui aussi, un langage européen !

Les agents de l'agent américain Irvin Brown, grand maître clandestin de C.G.T.-F.O., ont-ils pour mission spéciale de préparer les esprits à un troisième casse-pipes ?

Est-ce à cette mission d'unification européenne, où le plein emploi sous les armes est chose assurée d'avance, que le triste sire Mathot, homme à tout faire de l'ambassade américaine et de M. Villiers convie la classe ouvrière par l'intermédiaire des Le Bourre, Duthion et autres galonnés de

F.O. ? Pierre Monatte dans la Révolution prolétarienne de mai 1953 se demandait si ces deux derniers ne préféraient pas vivre dans la merde et coucher sur les paillasses. Nous croyons, nous, que c'est l'ensemble des dirigeants de F.O. qui ont des préférences de ce genre !

Car, que vient faire l'Europe dans un C.C.N. syndical ?

Que l'Europe soit la chose des démocrates-chrétiens Schuman, Adenauer et de Gasperi avec la bénédiction de S.S. Pie XII, passe encore. Mais que des syndicalistes puissent poser le pied sur une telle marchandise, cela commence à sentir la préparation à la guerre et la trahison.

Ne nous étonnons pas si, après cela F.O. se refuse à l'unité d'action avec la C.G.T. « qui a pour raison d'être, l'institution des Soviets en France ! »

Car nous en sommes-là.

Les travailleurs de la C.G.T. n'ont qu'un but dans la vie : l'instauration des « Soviets » : Les travailleurs de la C.G.T. ont un « couteau entre les dents » ! Ils ne luttent pas pour les hauts salaires, pour le maintien des conquêtes sociales, eux ; ils travaillent pour le compte de l'« ennemi » ; de cet ennemi qui, lui aussi, est pour l'unification de l'Europe mais pas à la manière de F.O. !

Et bien non ! L'unité d'action doit se faire. Non pas sur la poursuite inlassable de l'unification de l'Europe mais bien sur la poursuite inlassable de l'unification ouvrière !

C'est ce que les dirigeants F.O. n'ont pas compris car ils sont payés en dollars et en francs-C.N.P.F. pour ne point comprendre.

L'unification de la classe ouvrière doit se faire et se fera. Elle se fera dans la mesure où les syndicats ne se placeront point sur le terrain de l'un, l'autre impérialisme.

Les dirigeants de F.O. depuis longtemps ont choisi l'Amérique contre l'U.R.S.S. et le dernier C.C.N. ne fait que confirmer ce choix. Les dirigeants de la C.G.T. ayant choisi l'U.R.S.S. contre l'Amérique, il est évident que l'unité entre les deux centrales est impossible.

Il serait bon que nous autres, travailleurs, choisissions une bonne fois la classe ouvrière ! LIB.

Au service de la propagande

Lisez, faites lire à tous vos camarades de travail

MANIFESTE

du

COMMUNISME LIBERTAIRE

Problèmes essentiels

La brochure, 60 fr.; francs, 75 fr. C.C.P. René LUSTRE, Paris 8032-34

Après la magnifique action des cheminots de la Gare de Lyon

Les Centrales C.G.T., F.O., C.F.T.C. et S.P.I.D. insultent les travailleurs du Rail

EN faisant la grève, le vendredi 22 mai, les militants syndicalistes de base de la gare de Lyon ont clairement voulu démontrer qu'ils en avaient assez de suivre des mois d'ordre qui vont parfois à l'encontre des intérêts de la classe ouvrière.

Rappelons les faits :

Les bonzes syndicaux C.F.T.C.-C.G.T. et F.O. avaient décidé de lancer un mouvement pour le 27 mai selon le vieux principe des grèves tournautes, des grèves qui sont sans résultat, car tout le monde est prévenu et que, de ce fait, personne n'est géné. Il s'agissait surtout, selon les syndicats, de ne pas amener de perturbation dans les départs de la Pentecôte.

Pour une coordination des régimes de retraite

L'Union des Syndicats F.O. d'Indre-et-Loire a voté, récemment, la résolution suivante :

«...Se penchant sur la situation des retraites dans les secteurs public et privé, la résolution affirme que « le Congrès se déclare partisan d'une coordination de tous les régimes de retraite existant afin d'assurer aux bénéficiaires une retraite suffisante et qui ne saurait être inférieure au minimum garanti mensuel des salariés, leur permettant ainsi de laisser des places aux jeunes sans emplois. »

Coordination de tous les régimes pour une retraite non inférieure au minimum vital, telle devrait être l'objectif à atteindre par les syndicats.

Malheureusement, surtout chez les travailleurs de l'industrie privée, les retraites sont le plus souvent bien au-dessous du minimum vital. Il n'est pas rare de voir des vieux ouvriers s'en aller à la recherche d'un petit emploi pour ne pas crever de faim avec une retraite dérisoire. Ces vieux sont le plus souvent exploités par un patronat sans scrupule qui abuse de leur situation misérable en les obligeant à accepter un maigre salaire.

En même temps, des jeunes sont sans emploi...

Ce scandale doit cesser !

Les vieux travailleurs ont droit au repos, avec une retraite décente et les jeunes ont droit au travail.

L'Union départementale F.O. a pris là une excellente initiative qui mérite d'être suivie.

Passant outre, négligeant ces conseils paternalistes et stériles, les cheminots exploités déclenchent spontanément un mouvement le 22 mai. Personne ne s'attendait à ce « manque de discipline ».

Fait significatif, aucune Centrale ne veut prendre la responsabilité de ce mouvement. A la C.G.T. on « accuse » la base et l'Humanité ne dit mot de l'action des cheminots de la gare de Lyon. A la C.F.T.C. et à F.O. on prétend qu'il s'agit d'un mouvement incontrôlé qui a été déclenché par les provocateurs.

Si le mouvement avait fait tache d'huile, la C.G.T. l'aurait probablement pris à son compte. Comme cela n'a pas été, malgré la proportion élevée des grévistes (75 %), on traite les camarades qui ont participé au mouvement de provocateurs.

La palme de l'attitude policière en face de ce mouvement revient au S.P.I.D. Syndicat du Personnel d'Inspection et de Direction des chemins de fer. Celui-ci a publié un communiqué qui disait notamment :

« Toutes les organisations de cheminots, y compris la C.G.T., ont accepté de ne pas faire grève au moment de la Pentecôte. Le mouvement sporadique qui a été à la gare de Lyon ne peut être que le fait de provocateurs. Le S.P.I.D. invite tous ses adhérents à user de leur influence auprès de tous les cheminots pour faire écouter cette grève. Il donne au public l'assurance formelle qu'il peut partir en toute tranquillité pour les fêtes. »

Que le S.P.I.D. qui a opté pour les

Grave erreur typographique

Notre article « JUGEZ ET COMPARÉZ », paru dans le dernier numéro du Libertaire, page 2, pouvait laisser entendre que nous nous étions de la combativité de la C.F.T.C. par rapport à F.O.

Il s'est trouvé que trois lignes de texte très importantes, celles de la conclusion, ont échappé à la vigilance de nos correcteurs.

Voici ces quelques lignes qui, évidemment, changent du tout au tout le sens de l'article :

Mais elle n'y participe qu'en apparence, car les dirigeants de la C.F.T.C. se retranchent toujours, au dernier moment, derrière l'inaction et la trahison de F.O.

LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FEDERATION ANARCHISTE

L'usine aux ouvriers :: La terre aux paysans

Les archevêques et cardinaux découvrent la lutte de classe

La presse du 20 mai nous a révélé les passages principaux du rapport de l'archevêque de Bordeaux, Richaud, sur la situation sociale en France, rapport établi à la suite d'une enquête ouverte par l'Assemblée des archevêques et cardinaux. Les passages qui ont été publiés sont tirés d'extraits parus dans des journaux catholiques officiels comme la « Semaine Religieuse » de Rennes ou « La Voie Diocésaine » de Besançon.

Dans ces extraits, l'archevêque de Bordeaux semble dépasser de loin les catholiques de gauche. En tout cas, il dépasse certainement le pôle réformiste des socialistes et le révolutionnaire mitigé des stalinistes.

Qu'en juge :

LE PATRONAT BORNE

Le milieu bourgeois et patronal en France est animé par un certain souci de défendre la liberté humaine, d'éviter les menaces de l'étatisme et du communisme. Mais le profit reste le grand moteur du patronat. Le « raidissement patronal » qui ressort de l'umanité des rapports s'explique en partie par le manque de capitaux des entreprises par rapport à leur roulement, avec la menace permanente qui en résulte. A travers ces vicissitudes, un nombre grandissant de patrons se soucient davantage de l'homme. Souvent très durs pour eux-mêmes, ils supportent mal les revendications, même légitimes, surtout lorsqu'elles leur sont présentées dans un climat de lutte.

Unification de la classe ouvrière doit se faire et se fera. Elle se fera dans la mesure où les syndicats ne se placeront point sur le terrain de l'un, l'autre impérialisme.

C'est ce que les dirigeants F.O. n'ont pas compris car ils sont payés en dollars et en francs-C.N.P.F. pour ne point comprendre.

L'unification de la classe ouvrière doit se faire et se fera. Elle se fera dans la mesure où les syndicats ne se placeront point sur le terrain de l'un, l'autre impérialisme.

Il y a pourtant chez eux une certaine inconscience de la disproportion qui se perpétue entre leur niveau de vie et celui de ceux qu'ils emploient. Ils ne soupçonnent pas que la jouissance du confort et la possession d'une fortune empêchent d'appréhender les problèmes avec lucidité. L'ascétisme évangélique et la générosité chrétienne font trop souvent défaut. La doctrine sociale de l'Eglise est fort peu connue. L'idée de la profession-service social est fort peu répandue ; elle est même en régression dans les professions libérales.

La notion du juste prix perd du terrain, et les marges bénéficiaires tendent à s'amplifier. L'évolution des entreprises vers une participation des ouvriers aux bénéfices ou à une certaine gestion est presque inexistante, surtout dans l'industrie privée. On ne peut pourtant parler d'un « patronat de combat ».

Les dirigeants de F.O. depuis longtemps ont choisi l'Amérique contre l'U.R.S.S. et le dernier C.C.N. ne fait que confirmer ce choix. Les dirigeants de la C.G.T. ayant choisi l'U.R.S.S. contre l'Amérique, il est évident que l'unité entre les deux centrales est impossible.

Il serait bon que nous autres, travailleurs, choisissons une bonne fois la classe ouvrière ! LIB.

Mais les incompréhensions du patronat se réfugient dans les deux idées de défense de la liberté et de défense de l'autorité.

LA LUTTE DE CLASSES

Dans le monde des salariés règne un climat de lutte de classes.

Le plus grand nombre n'en font pas partie mais une doctrine politique, mais le constat comme un fait social. Ils constatent, en effet, qu'entre employeurs et employés il y a une opposition d'intérêts du patronat à la lutte de classes.

Dans ces extraits, l'archevêque de Bordeaux semble dépasser de loin les catholiques de gauche.

Qu'en juge :

CREDIT DU NORD

Les bénéfices nets soumis à l'assemblée ordinaire des actionnaires s'élèvent pour 1952 à 253.096.133 francs contre 189.438.472 francs en 1951. Le dividende proposé s'élève à 650 francs contre 500 francs l'an dernier pour une action au nominal de 3.500 francs.

Dans ces extraits, l'archevêque de Bordeaux semble dépasser de loin les catholiques de gauche.

Qu'en juge :

FORGES ET ACIERIES DU NORD ET DE L'EST

Les comptes de l'exercice 1952 résultent par un bénéfice net de 903 millions 175.815 francs contre 502.5 millions en 1951. La société possède avec Denain-Anzin en participation égale la propriété de la filiale récemment créée : U.S.I.N.O.R. L'action de 3.000 francs nominal rapportera 400 francs contre 300 francs l'an dernier.

Dans ces extraits, l'archevêque de Bordeaux semble dépasser de loin les catholiques de gauche.

Qu'en juge :

FORGES ET ACIERIES DU NORD ET DE L'EST

Les comptes de l'exercice 1952 résultent par un bénéfice net de 903 millions 175.815 francs contre 502.5 millions en 1951. La société possède avec Denain-Anzin en participation égale la propriété de la filiale récemment créée : U.S.I.N.O.R. L'action de 3.000 francs nominal rapportera 400 francs contre 300 francs l'an dernier.

Dans ces extraits, l'archevêque de Bordeaux semble dépasser de loin les catholiques de gauche.

Qu'en juge :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La progression des bénéfices s'établit comme suit :

1948	98.500.000 francs
1949	131.000.000 »
1950	165.500.000 »
1951	184.000.000 »
1952	263.000.000 »

SOCIETE NOUVELLE DES ETATS GAUMONT

Le bénéfice net de 1952 s'élève à 35 millions 37.000 francs contre 20.889.000 francs pour l'an précédent.

Dans ces extraits, l'archevêque de Bordeaux semble dépasser de loin les catholiques de gauche.

Qu'en juge :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

La progression des bénéfices s'établit comme suit :

1948	98.500.000 francs
1949	131.000.000 »
1950	165.500.000 »
1951	184.000.000 »
1952	